

# L'hommage indécent de Macron aux ennemis de la France



Une fois de plus il aurait mieux fait de se taire ! En rendant hommage aux manifestants algériens tués le 17 octobre 1961, Macron a commis une lourde faute.

Trop, c'est trop ! Falsifier l'histoire est indigne d'un président de la République. Affirmer que « *les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République* » est à la fois choquant et scandaleux.

Macron ne connaît rien de la guerre d'Algérie. On ne peut pas lui reprocher puisqu'il est né quinze ans après la fin d'un conflit qui s'est terminé par l'indépendance de l'ancienne province française. En revanche il est permis de s'interroger sur son inconstance, ses changements de pied successifs et au final l'incohérence de sa politique.

Comment expliquer que trois semaines après avoir demandé pardon aux harkis, en rendant hommage « *aux combattants abandonnés, à leurs familles qui ont subi les camps, la prison, le déni* » Macron vienne s'incliner sur les victimes de

l'autre camp, celui du FLN qui nous combattait avec la plus extrême sauvagerie en commettant des attentats meurtriers tant en Algérie que sur le sol métropolitain.

Car ne l'oublions pas, la France était en guerre depuis 1954 contre un ennemi impitoyable qui menait une lutte armée féroce pour l'indépendance de l'Algérie. La bataille faisait rage à Paris. Les forces de l'ordre étaient particulièrement ciblées par les attentats terroristes. Trente-trois attaques contre les policiers auront lieu entre le 29 août et le 3 octobre, tuant au total treize gardiens de la paix dont sept pour le seul mois de septembre.

Un climat d'insécurité avait gagné les rangs de la police. La tension montait depuis des semaines et la colère s'exprimait lors des obsèques des victimes célébrées dans la cour de la préfecture de police.

Il fallait mettre rapidement un terme à cette vague d'attentats. Un Conseil interministériel institua dès le 5 octobre un couvre-feu pour les travailleurs algériens. Dans un communiqué Maurice Papon, préfet de police de Paris, conseillait à ceux-ci de « *s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne et plus particulièrement de 20 h 30 à 5 h 30 du matin* ». Quant aux débits de boisson, ils devaient obligatoirement fermer dès 19 h. Par ailleurs il était recommandé aux Algériens de ne pas circuler à plusieurs dans une même voiture, les attentats meurtriers contre les policiers étant commis par des commandos.

### **Démonstration de force**

Des mesures qui eurent pour effet de porter un coup rude aux terroristes en stoppant la vague d'attentats. Pour la fédération de France du FLN, il fallait coûte que coûte réagir sous peine d'être asphyxiée. Elle décida donc d'organiser une grande manifestation « pacifique » en mobilisant la communauté

algérienne de Paris et des bidonvilles de banlieue. En prenant la décision d'enfreindre le couvre-feu, ses responsables n'ignoraient rien des risques qu'ils prenaient, la manifestation étant « *vouée d'emblée à être durement réprimée* ». Peu importe, il s'agissait pour les responsables du FLN « *d'impressionner le Gouvernement français et d'affirmer sa force face au gouvernement provisoire algérien de Tunis* ».

Hommes, femmes, enfants, tous les Algériens étaient sommés de participer à cette démonstration de force. Et gare à ceux qui voudraient se dérober, ils risquaient tout simplement la mort. Venus par le train, le métro, en bus, camionnettes ou voitures de tourisme, les manifestants convergèrent vers les points de rassemblement prévus dans la capitale. Combien étaient-ils au total ? 20 à 30 000 selon les estimations. Face à eux, le service d'ordre n'alignait que 1658 hommes dont 716 policiers municipaux. Un effectif notoirement insuffisant. Que se passa-t-il exactement au cours de la soirée et de la nuit du 17 octobre 1961 ?

Les historiens qui ont fait des recherches sur ce dossier ne sont pas d'accord sur les chiffres. Seulement deux manifestants ont été tués, cette nuit-là, selon la préfecture de police. Le 31 octobre le ministre de l'Intérieur indiquera aux sénateurs que 6 morts et 136 blessés hospitalisés ont été dénombrés lors des manifestations qui se sont déroulées à Paris du 17 au 20 octobre. Jean-Paul Brunet estime que de 30 à 50 personnes auraient perdu la vie pendant ces journées. Benjamin Stora évoque le chiffre de 38 morts. Quant au rapport demandé en 1998 par Jean-Pierre Chevènement, il établit à 32 le nombre des victimes. Le journaliste communiste Jean-Luc Einaudi n'hésitera pas à donner le chiffre de 393 morts et disparus dans un ouvrage paru en 1991.

### **Aucun cadavre retrouvé dans la Seine**

Des manifestants ont-ils été jetés volontairement dans la

Seine comme le soutien cet historien controversé ? Il est vrai que la presse américaine n'hésitait pas à écrire à l'époque que « *la Seine charriait des cadavres d'Algériens* ».

Des affirmations sans preuves puisque aucun cadavre n'a été repêché mais que l'Élysée a repris à son compte pour expliquer la présence de Macron au pont de Bezons pour un dépôt de gerbe et une minute de silence à la mémoire des victimes. « *Des tirs à balles réelles se sont produits à cet endroit et des corps ont été repêchés dans la Seine* » a souligné un communiqué de la présidence de la République.

Était-il bien utile de donner un coup de projecteur sur un événement vieux de soixante ans au moment où les relations sont particulièrement tendues avec l'Algérie pour qui le mot « repentance » est l'alfa et l'oméga de sa politique avec la France ? Fallait-il raviver la haine envers la police chez les jeunes d'origine algérienne ? Leur donner une raison supplémentaire de haïr notre pays ?

En 2012, cinquante et un ans après ce qu'il est convenu d'appeler « le massacre du 17 octobre 1961 » François Hollande avait déjà rendu hommage à la mémoire des victimes en reconnaissant avec « *lucidité* », au nom de la République, « *la sanglante répression* » au cours de laquelle ont été tués « *des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance* ».

Macron est allé beaucoup plus loin. « *Les crimes commis cette nuit là sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République* » précise l'Élysée.

Facile de mettre en accusation le préfet de police de l'époque, surtout depuis que l'ancien haut fonctionnaire de Vichy a été condamné en 1998 à dix années de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité. C'est oublier un peu vite que le préfet de police agit sous les ordres du ministre de l'Intérieur, Roger Frey à l'époque. Et que celui-ci faisait partie du gouvernement de Michel Debré.

Or, Maurice Papon, suite à ces événements, a continué d'exercer ses fonctions jusqu'en 1967. Il n'a jamais été inquiété par la justice sur ce dossier.

Une fois encore Macron a porté un mauvais coup à notre pays !  
À six mois de l'élection présidentielle, on ne peut que s'interroger...

**Alain MARSAUGUY**